



LETTRE D'INFORMATION

N° 42

septembre 2011

Supplément aux *Cahiers du CERMTRI*

Centre d'Études et de Recherches sur les Mouvements Trotskyte et Révolutionnaires Internationaux

✉ 28 rue des Petites-Écuries - 75010 PARIS -

☎ 01.44.83.00.00 - e mail : cermtri@wanadoo.fr - Internet : www.trotsky.com.fr

Cher(e) ami(e), cher(e) camarade,

Vous trouverez dans cette lettre trois documents :

- 1) l'intervention du CERMTRI à la Conférence annuelle de l'IALHI, organisme qui rassemble à l'échelle internationale de nombreux centres d'archives d'Histoire sociale,
- 2) une invitation pour la Conférence du 8 octobre après-midi,
- 3) le sommaire du prochain n° des *Cahiers du Mouvement Ouvrier* sur la Révolution russe.

Avec nos salutations les plus cordiales,

Pour le bureau,
Evelyne Morel.

N.B. Le prochain numéro des *Cahiers du CERMTRI* sortira le 15 octobre et portera sur la lutte des classes en France au lendemain de la seconde guerre mondiale et comportera essentiellement un texte écrit par Daniel Renard, militant syndicaliste chez Renault et membre de la direction de la section française de la IVème Internationale.

Intervention du CERMTRI

à la 42^{ème} Conférence annuelle de l'IALHI

Introduction :

Le CERMTRI est un petit centre, une petite Poucet par rapport aux centres qui sont représentés à cette Conférence. Le CERMTRI est un *Centre d'Etudes et de Recherches sur les Mouvements Trotskyste et Révolutionnaires Internationaux* : il couvre donc un champ spécifique d'archives qui va des premiers communistes à l'Opposition de gauche et au mouvement trotskyste jusqu'à aujourd'hui, à l'échelle internationale et aux oppositionnels à différentes époques à l'intérieur des PC et de la social-démocratie.

Nos fonds d'archives sont des fonds militants et leur préservation est importante quand on voit, comme nous l'a expliqué hier M. Boris Belenkin, la difficulté qu'il y a pour accéder aux archives concernant des militants trotskystes ou considérés comme tels.

Et le CERMTRI possède aussi des fonds de militants révolutionnaires qui ne se réclament pas du trotskysme. L'an dernier, à Amsterdam, Jean-Jacques Marie avait indiqué que nous avions en dépôt les archives du militant nationaliste algérien Messali Hadj. Nous espérions pouvoir en établir le catalogue pour cette Conférence, mais nous avons pris du retard : l'inventaire est maintenant achevé, mais le catalogue ne sera prêt qu'au premier trimestre 2012.

Abordons maintenant le thème de cette Conférence :

« Transformation structurelle du travail et des syndicats ».

Y a-t-il une transformation structurelle du travail depuis les années 70 ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord se demander ce qu'on entend par « transformation structurelle du travail ».

S'il s'agit simplement de constater que d'une part, les progrès technologiques – en particulier l'informatique et Internet – ont progressivement modifié les conditions de travail pour nombre de salariés, principalement en abolissant les distances, et que d'autre part on assiste à une nouvelle répartition géographique à l'échelle mondiale du travail industriel essentiellement... alors, oui, il y a transformation structurelle du travail.

Tous les pays industrialisés de la « vieille Europe » et même les USA sont touchés par la destruction massive des emplois industriels. Après la fermeture progressive des mines, la liquidation de la sidérurgie, la délocalisation de presque toute l'industrie textile, ce sont aujourd'hui tous les emplois industriels qui sont concernés. Ainsi, en France, les effectifs de la métallurgie sont passés de 2 248 000 en 1984 à 1 456 000 en 2009. Et ces emplois supprimés ne sont que très partiellement compensés par ceux générés par les technologies nouvelles.

Le développement important du chômage qui en résulte permet au patronat de faire pression sur les salariés et d'utiliser le chantage à l'emploi lors des négociations.

Au nom de la compétitivité nécessaire des entreprises, le patronat a recours à la délocalisation massive des emplois en Asie principalement (Inde, Vietnam et surtout Chine) où les conditions d'exploitation des travailleurs se rapprochent de celles qui existaient au XIX^e siècle en Europe de l'Ouest.

Il est vrai qu'en Europe, c'est la lutte plus que séculaire des salariés regroupés dans leurs organisations, leurs syndicats, qui a permis d'obtenir des acquis sociaux essentiels comme les conventions collectives, les statuts, la retraite, un système de protection sociale, l'hôpital public, le droit à l'éducation...

Et tous ces acquis sociaux sont aujourd'hui remis en question au nom de cette même compétitivité réclamée par le patronat.

Allongement de la durée du temps de travail par le recul de l'âge de départ en retraite dans tous les pays européens, allongement de la période d'essai pour tout nouvel emploi, généralisation des stages non-

rémunérés dans la formation des jeunes, développement des conventions collectives... : oui, ce sont bien de nouvelles relations de travail que le patronat veut imposer.

Est-ce pour autant qu'il y aurait aujourd'hui un intérêt général, qu'il n'y aurait plus d'antagonisme entre les intérêts des salariés et ceux des classes possédantes ? Et que cet intérêt général justifierait que les organisations syndicales abandonnent leur rôle traditionnel de défense des intérêts de la classe ouvrière pour participer à une nouvelle gouvernance ?

Certains le pensent, y compris au sommet de certaines organisations syndicales.

Ainsi, en juin dernier, un accord sur la compétitivité dans la métallurgie a été signé entre le patronat français et trois syndicats de la métallurgie (la CFDT, la CFTC et la CGC).

Le journal *Les Echos* du 8 juin rapportait la déclaration du négociateur de la CFTC : « *Face à une perte de compétitivité, nous sommes sortis de la lutte des classes pour regarder la réalité en face, sans sujet tabou.* »

Et dans l'accord signé, on trouve cette affirmation : « *la compétitivité n'est pas une fin en soi, mais une condition de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale.* »

Si un consensus s'établit entre patronat et organisations syndicales sur une nécessaire compétitivité qui serait l'objectif commun à atteindre, alors, oui il y a une transformation structurelle de l'organisation syndicale, qui d'organe de défense des salaires, des droits et de la protection sociale des travailleurs, devient un organe de régulation sociale au compte des intérêts du patronat, puisqu'elle s'interdit alors elle-même de s'opposer aux délocalisations, aux licenciements, aux bas salaires, nécessaires à cette compétitivité génératrice de profit.

Aujourd'hui, les gouvernements de tous les pays européens, quelle que soit leur couleur politique, demandent aux organisations syndicales de renoncer à revendiquer et à négocier librement au nom de la « réduction des déficits publics ». Intégrer les organisations syndicales dans ce qu'ils appellent « la nouvelle gouvernance », tel est leur objectif.

Ainsi, l'organisation patronale européenne (PFE-CCRE) et la Fédération Syndicale Européenne des services publics (qui regroupe la totalité des organisations syndicales dans la fonction publique) ont signé cet été une déclaration commune. Elles y « *saluent le guide de la Commission européenne sur les marchés publics socialement responsables* ». Le but étant, déclarent-elles « *de contribuer à une économie sociale de marché équitable* ». Qu'est-ce qu'une « *économie sociale de marché équitable* » ? Les adjectifs « *sociale* » et « *équitable* » ne changent rien : c'est l'économie de marché, donc les privatisations. Et c'est justement au démantèlement des services publics et à leur privatisation qu'on assiste dans tous les pays européens.

La question de la transformation structurelle du travail pose donc la question des organisations de défense des salariés : organisations politiques et syndicales.

De ce point de vue, la question de la transformation structurelle des syndicats est donc une question importante. Si les organisations syndicales européennes acceptaient de s'intégrer à la « nouvelle gouvernance », elles permettraient au patronat d'imposer les nouvelles relations de travail qu'il souhaite. A la négociation collective dans laquelle les syndicats défendent les intérêts des salariés, seraient substituées des relations individuelles patron-salarié où le salarié se retrouverait seul face au patron pour faire valoir ses droits.

D'ailleurs, les délocalisations dans les pays dits émergents ont aussi une autre fonction que la baisse du coût du travail par l'emploi d'une main d'œuvre sous-payée : elles visent à détruire la classe ouvrière organisée des vieux pays capitalistes, classe ouvrière qui parce qu'elle a des syndicats et des traditions de lutte met un frein à l'exploitation.

La question du rôle et de la place des syndicats est une question qui est débattue à l'intérieur du mouvement ouvrier. Peut-il y avoir maintien des acquis sociaux sans la préservation d'organisations syndicales indépendantes ?

Dans les pays pauvres, comme dans les pays dits émergents, la construction ou le développement de syndicats indépendants est un enjeu pour les travailleurs.

Au Pakistan, le gouvernement interdit la création <http://syndicatsfinaux.com/For evaluation only> de 50 salariés.

En Chine, tous les salariés sont dépourvus du droit de grève, de négociation, d'organisation, de syndicat indépendant et 200 millions de travailleurs migrants chinois (on appelle ainsi ceux qui viennent des campagnes) n'ont pas droit à la même protection sociale, ni au même accès à l'école pour leurs enfants. Les grèves cependant se multiplient. Et la première revendication (après l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail) de ces travailleurs migrants de Honda, qui ont conduit une grève déterminée en 2010, a été la possibilité de se faire représenter de façon indépendante face à la direction à l'intérieur de l'entreprise. Sur ce dernier point, ils n'ont pas gagné, car le patronat sait bien que l'existence de syndicats indépendants est un obstacle à l'exploitation.

On a vu d'ailleurs récemment, en Tunisie, le rôle que pouvait avoir une organisation syndicale dans la mobilisation des jeunes et des travailleurs pour le droit au travail et à la démocratie.

Ces questions sont importantes et le CERMTRI considère (et cela a été ce qui a principalement motivé sa création) que la mémoire des combats que la classe ouvrière a engagés avec ses organisations pour arracher les conquêtes sociales doit être conservée et défendue. Ce n'est pas seulement une question d'histoire, c'est toujours d'actualité dans les combats à venir pour la préservation des acquis des peuples et de la civilisation.

Conférence - débat

Samedi 8 octobre 2011 à 14 h 30

**Au Centre d'Histoire Sociale
9, rue Mahler - 75 004 – Paris- (métro Saint-Paul)
Amphithéâtre Dupuis – 1^{er} sous-sol**

Avec Françoise MORVAN

qui présentera son livre

***Miliciens contre maquisards
ou la Résistance trahie***

En 2005, un petit éditeur, ayant lu son essai *Le monde comme si* (sous-titré *Nationalisme et dérive identitaire en Bretagne*) demande à Françoise Morvan d'écrire une préface au livre d'un certain Guillaume Le Bris. Elle apprend que ce résistant a été arrêté lors d'une rafle en juillet 1944 avec les camarades de maquis de son père, enfermés dans une cave à Bourbriac, torturés, puis assassinés par les Allemands assistés de miliciens bretons sous uniforme SS.

Comment expliquer que les historiens de la Résistance aient systématiquement passé sous silence la présence de ces miliciens à Bourbriac ? Guillaume Le Bris aurait-il menti ? Pour en avoir le cœur net, elle se lance dans une recherche aux archives. Sidérée par ce qu'elle découvre, elle décide de rendre compte de son enquête en donnant la parole à ceux qui ont vécu cette histoire : maquisards FTP, parachutistes chargés d'organiser la Résistance, gendarmes pétainistes, miliciens « français » et miliciens « bretons », mais aussi paysans violentés par les uns et par les autres.

En élargissant la recherche comme en étoile à partir de l'histoire d'une simple rafle, elle parvient à montrer comment ces miliciens, bénéficiant de l'appui des réseaux panceltiques, ont pu poursuivre après la Libération un engagement dont ils étaient fiers : le mouvement nationaliste breton, massivement collaborateur sous l'Occupation, en se donnant à partir des années 60 un alibi « anticolonialiste », a réussi à recycler, avec l'appui des élus régionaux de droite et plus encore de gauche, une idéologie ethniste appelant à excuser, minimiser, voire nier les engagements des militants engagés dans ce qu'ils appellent le « combat breton ».

Ce livre a fait l'objet d'un véritable boycott. S'il a connu deux tirages en moins de trois mois, jamais aucun débat n'a pu être organisé en Bretagne ou ailleurs, y compris, avec les derniers acteurs de cette histoire, sur les lieux où se sont produits les événements qu'il raconte. C'est donc un livre gênant. Pour qui et pourquoi ? C'est ce que Françoise Morvan expliquera dans sa conférence.

CAHIERS DU MOUVEMENT OUVRIER

Le numéro 51 (3^{ème} trimestre 2011) des *Cahiers du Mouvement Ouvrier* est un n° spécial consacré à la Révolution russe.

Voici le sommaire de ce numéro :

Chronologie de la révolution.

- I. Les premières lois de la révolution russe.
- II. Joseph Noulens : L'annulation de la dette et les nationalisations.
- III. La révolution vue à travers 13 de ses protagonistes :
 - Vladimir Lénine (bolchevik)
 - Nicolas Boukharine (bolchevik)
 - Fiodor Dan (menchevik)
 - Léon Kamenev et Grigori Zinoviev (bolcheviks)
 - Nestor Makhno (anarchiste)
 - Iouli Martov (menchevik)
 - Christian Racovski (bolchevik)
 - David Riazanov(bolchevik)
 - Maria Spiridonova (socialiste-révolutionnaire de gauche)
 - Joseph Staline (bolchevik)
 - Victor Tchernov (socialiste-révolutionnaire de droite)
 - Léon Trotsky (bolchevik)
- IV. Le Bund et la Révolution russe.
- V. Ryszard Rauba : La Pologne et la Révolution russe.
- VI. La réunion de l'Assemblée constituante (5 janvier 1918)
 - discours de Tchernov.
 - discours de Boukharine
- VII. Textes : Lénine : - La lutte contre la guerre
 - Les méfaits du gauchisme (inédit)

Dan : La révolution russe

Trotsky : - La révolution russe a-t-elle échoué ?
 - La lutte contre l'obscurantisme
- VIII. Chronique des falsifications
- IX. Communication : à propos du Maitron
- X. Note de lecture.

